

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI à vocations multiples - CC CAZALS-SALVIAC (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20003532700010

POSTE COMPTABLE : CENTRE FINANCES PUBLIQUES

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : CC CAZALS-SALVIAC BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2017

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	40
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	45
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	46
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	47
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	49
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	50
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	51
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	52
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	53
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	55
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	56
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	57
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	59
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	62
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	63
D2 - Arrêté et signatures	64

III - Vote du budget

B5 -Détail des dépenses d'investissement

65

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	CC CAZALS-SALVIAC CC CAZALS-SALVIAC BUDGET PRINCIPAL	BP 2017
-------------------	---	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	5 426
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) http://alize2.finances.gouv.fr/communes/eneuro/moy_BPS.asp
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 806 940,00	3 430 407,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 376 533,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		3 806 940,00	3 806 940,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 160 092,00	3 057 342,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 556 308,00	1 180 496,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 521 438,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		4 237 838,00	4 237 838,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		8 044 778,00	8 044 778,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	426 153,00	0,00	481 800,00	481 800,00	481 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	987 284,00	0,00	1 014 718,00	1 014 718,00	1 014 718,00
014	Atténuations de produits	750 714,00	0,00	757 270,00	757 270,00	757 270,00
65	Autres charges de gestion courante	456 668,00	0,00	423 450,00	423 450,00	423 450,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 620 819,00	0,00	2 677 238,00	2 677 238,00	2 677 238,00
66	Charges financières	73 422,00	0,00	60 613,00	60 613,00	60 613,00
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	0,00	20 169,00	20 169,00	20 169,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	15 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 713 241,00	0,00	2 773 020,00	2 773 020,00	2 773 020,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 044 600,00		935 682,00	935 682,00	935 682,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	70 200,00		98 238,00	98 238,00	98 238,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 114 800,00		1 033 920,00	1 033 920,00	1 033 920,00
TOTAL		3 828 041,00	0,00	3 806 940,00	3 806 940,00	3 806 940,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 806 940,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	49 300,00	0,00	66 000,00	66 000,00	66 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	107 500,00	0,00	111 400,00	111 400,00	111 400,00
73	Impôts et taxes	2 460 952,00	0,00	2 482 086,00	2 482 086,00	2 482 086,00
74	Dotations et participations	722 137,00	0,00	643 116,00	643 116,00	643 116,00
75	Autres produits de gestion courante	85 660,00	0,00	85 700,00	85 700,00	85 700,00
Total des recettes de gestion courante		3 425 549,00	0,00	3 388 302,00	3 388 302,00	3 388 302,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 500,00	0,00	21 600,00	21 600,00	21 600,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 428 049,00	0,00	3 409 902,00	3 409 902,00	3 409 902,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	15 784,00		20 505,00	20 505,00	20 505,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		15 784,00		20 505,00	20 505,00	20 505,00
TOTAL		3 443 833,00	0,00	3 430 407,00	3 430 407,00	3 430 407,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	376 533,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 806 940,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 013 415,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	3 980 115,00	1 556 308,00	1 890 018,00	1 890 018,00	3 446 326,00
	Total des dépenses d'équipement	3 980 115,00	1 556 308,00	1 890 018,00	1 890 018,00	3 446 326,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	240 330,00	0,00	229 569,00	229 569,00	229 569,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	12 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Total des dépenses financières	252 330,00	0,00	249 569,00	249 569,00	249 569,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 232 445,00	1 556 308,00	2 139 587,00	2 139 587,00	3 695 895,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</i>	<i>15 784,00</i>		<i>20 505,00</i>	<i>20 505,00</i>	<i>20 505,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales (4)</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	15 784,00		20 505,00	20 505,00	20 505,00
	TOTAL	4 248 229,00	1 556 308,00	2 160 092,00	2 160 092,00	3 716 400,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	521 438,00
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 237 838,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 421 316,00	873 587,00	469 250,00	469 250,00	1 342 837,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	244 308,00	0,00	329 441,00	329 441,00	329 441,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	51 953,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 717 577,00	873 587,00	798 691,00	798 691,00	1 672 278,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	662 818,00	306 909,00	284 982,00	284 982,00	591 891,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	956 400,00	0,00	897 249,00	897 249,00	897 249,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	56 000,00	0,00	41 000,00	41 000,00	41 000,00
	Total des recettes financières	1 676 718,00	306 909,00	1 224 731,00	1 224 731,00	1 531 640,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 394 295,00	1 180 496,00	2 023 422,00	2 023 422,00	3 203 918,00

CC CAZALS-SALVIAC - CC CAZALS-SALVIAC BUDGET PRINCIPAL - BP - 2017

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 044 600,00		935 682,00	935 682,00	935 682,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	70 200,00		98 238,00	98 238,00	98 238,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 114 800,00		1 033 920,00	1 033 920,00	1 033 920,00
TOTAL		4 509 095,00	1 180 496,00	3 057 342,00	3 057 342,00	4 237 838,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 237 838,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 013 415,00
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	481 800,00		481 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 014 718,00		1 014 718,00
014	Atténuations de produits	757 270,00		757 270,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	423 450,00		423 450,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	60 613,00	0,00	60 613,00
67	Charges exceptionnelles	20 169,00	0,00	20 169,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	98 238,00	98 238,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	15 000,00		15 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		935 682,00	935 682,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 773 020,00	1 033 920,00	3 806 940,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 806 940,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	20 505,00	20 505,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	229 569,00	0,00	229 569,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	3 446 326,00		3 446 326,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00		20 000,00
Dépenses d'investissement – Total		3 695 895,00	20 505,00	3 716 400,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	521 438,00
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 237 838,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	66 000,00		66 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	111 400,00		111 400,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 482 086,00		2 482 086,00
74	Dotations et participations	643 116,00		643 116,00
75	Autres produits de gestion courante	85 700,00	0,00	85 700,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	21 600,00	20 505,00	42 105,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 409 902,00	20 505,00	3 430 407,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	376 533,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 806 940,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	591 891,00	0,00	591 891,00
13	Subventions d'investissement	1 342 837,00	0,00	1 342 837,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	330 941,00	0,00	330 941,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		98 238,00	98 238,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		935 682,00	935 682,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	41 000,00		41 000,00
Recettes d'investissement – Total		2 306 669,00	1 033 920,00	3 340 589,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	897 249,00
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 237 838,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	426 153,00	481 800,00	481 800,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	10 500,00	40 000,00	40 000,00
60611	Eau et assainissement	4 200,00	4 700,00	4 700,00
60612	Energie - Electricité	24 000,00	24 900,00	24 900,00
60613	Chauffage urbain	18 000,00	15 600,00	15 600,00
60621	Combustibles	15 000,00	16 000,00	16 000,00
60622	Carburants	24 000,00	24 300,00	24 300,00
60623	Alimentation	1 500,00	1 600,00	1 600,00
60624	Produits de traitement	400,00	400,00	400,00
60628	Autres fournitures non stockées	400,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	2 500,00	3 000,00	3 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	7 500,00	8 200,00	8 200,00
60633	Fournitures de voirie	15 000,00	5 000,00	5 000,00
60636	Vêtements de travail	2 500,00	1 500,00	1 500,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	7 000,00	8 000,00	8 000,00
6067	Fournitures scolaires	800,00	800,00	800,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	400,00	400,00
611	Contrats de prestations de services	1 000,00	9 000,00	9 000,00
6132	Locations immobilières	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6135	Locations mobilières	7 000,00	4 000,00	4 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	400,00	300,00	300,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	21 000,00	40 000,00	40 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	2 400,00	2 400,00
615231	Entretien, réparations voiries	85 000,00	85 000,00	85 000,00
61551	Entretien matériel roulant	34 853,00	40 000,00	40 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 700,00	2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	22 500,00	21 000,00	21 000,00
6161	Multirisques	25 000,00	27 500,00	27 500,00
617	Etudes et recherches	0,00	2 000,00	2 000,00
6182	Documentation générale et technique	2 500,00	2 000,00	2 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	4 500,00	5 500,00	5 500,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	300,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	800,00	800,00	800,00
6226	Honoraires	1 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	300,00	300,00	300,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 500,00	1 500,00	1 500,00
6237	Publications	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6238	Divers	500,00	500,00	500,00
6247	Transports collectifs	3 000,00	6 400,00	6 400,00
6248	Divers	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	500,00	500,00
6256	Missions	200,00	200,00	200,00
6257	Réceptions	200,00	200,00	200,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6262	Frais de télécommunications	10 500,00	9 500,00	9 500,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	300,00	300,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	1 700,00	1 700,00
6288	Autres services extérieurs	26 000,00	26 000,00	26 000,00
63512	Taxes foncières	7 000,00	7 600,00	7 600,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	1 800,00	1 800,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 100,00	900,00	900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	987 284,00	1 014 718,00	1 014 718,00
6218	Autre personnel extérieur	27 414,00	25 775,00	25 775,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 982,00	2 986,00	2 986,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 877,00	10 398,00	10 398,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 800,00	4 000,00	4 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6411	Personnel titulaire	463 169,00	527 904,00	527 904,00
6413	Personnel non titulaire	94 502,00	68 816,00	68 816,00
64168	Autres emplois d'insertion	85 485,00	58 154,00	58 154,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	101 236,00	105 213,00	105 213,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	138 395,00	153 595,00	153 595,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	9 832,00	6 913,00	6 913,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	38 000,00	35 000,00	35 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	400,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	3 200,00	3 200,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	4 552,00	4 552,00	4 552,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	2 200,00	2 200,00
6488	Autres charges	5 640,00	6 012,00	6 012,00
014	Atténuations de produits	750 714,00	757 270,00	757 270,00
739118	Autres reversements de fiscalité	551 090,00	556 390,00	556 390,00
739221	FNGIR	194 580,00	194 580,00	194 580,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 244,00	2 000,00	2 000,00
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	3 800,00	4 300,00	4 300,00
65	Autres charges de gestion courante	456 668,00	423 450,00	423 450,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	500,00	520,00	520,00
6531	Indemnités	29 000,00	29 000,00	29 000,00
6532	Frais de mission	500,00	400,00	400,00
6533	Cotisations de retraite	1 700,00	1 700,00	1 700,00
6535	Formation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	5 700,00	5 700,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	25 873,00	25 000,00	25 000,00
6557	Contribut° politique de l'habitat	23 000,00	23 000,00	23 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	31 645,00	17 900,00	17 900,00
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	10 400,00	1 500,00	1 500,00
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	20 300,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	309 650,00	317 630,00	317 630,00
658	Charges diverses de gestion courante	100,00	100,00	100,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		2 620 819,00	2 677 238,00	2 677 238,00
66	Charges financières (b)	73 422,00	60 613,00	60 613,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	73 100,00	64 418,00	64 418,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 678,00	-3 805,00	-3 805,00
6681	Indemnité rbt anticipé emprunt à risque	4 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	4 000,00	20 169,00	20 169,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	3 000,00	1 500,00	1 500,00
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	0,00	17 669,00	17 669,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	15 000,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		2 713 241,00	2 773 020,00	2 773 020,00
023	Virement à la section d'investissement	1 044 600,00	935 682,00	935 682,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	70 200,00	98 238,00	98 238,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	70 200,00	98 238,00	98 238,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 114 800,00	1 033 920,00	1 033 920,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 114 800,00	1 033 920,00	1 033 920,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 828 041,00	3 806 940,00	3 806 940,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				3 806 940,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	28 456,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	32 261,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-3 805,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	49 300,00	66 000,00	66 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	45 300,00	60 000,00	60 000,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	4 000,00	6 000,00	6 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	107 500,00	111 400,00	111 400,00
7062	Redevances services à caractère culturel	100,00	4 500,00	4 500,00
70632	Redevances services à caractère loisir	5 800,00	5 500,00	5 500,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	23 000,00	24 000,00	24 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	6 100,00	6 400,00	6 400,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	11 500,00	12 000,00	12 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	30 500,00	31 000,00	31 000,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	27 500,00	25 000,00	25 000,00
73	Impôts et taxes	2 460 952,00	2 482 086,00	2 482 086,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 711 821,00	1 724 245,00	1 724 245,00
73112	Cotisation sur la VAE	35 217,00	37 951,00	37 951,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	3 000,00	3 000,00	3 000,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	115 970,00	115 000,00	115 000,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	550 944,00	556 390,00	556 390,00
7362	Taxes de séjour	44 000,00	45 500,00	45 500,00
74	Dotations et participations	722 137,00	643 116,00	643 116,00
74124	Dotation d'intercommunalité	453 473,00	400 000,00	400 000,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	42 553,00	40 000,00	40 000,00
74718	Autres participations Etat	41 364,00	23 000,00	23 000,00
7472	Participat° Régions	0,00	4 000,00	4 000,00
7478	Participat° Autres organismes	81 500,00	83 100,00	83 100,00
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	1 010,00	0,00	0,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	1 752,00	1 531,00	1 531,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	29 107,00	29 107,00	29 107,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	25 878,00	25 878,00	25 878,00
748371	Dotat° équipe territoires ruraux	22 500,00	13 500,00	13 500,00
7488	Autres attributions et participations	23 000,00	23 000,00	23 000,00
75	Autres produits de gestion courante	85 660,00	85 700,00	85 700,00
752	Revenus des immeubles	85 660,00	85 700,00	85 700,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		3 425 549,00	3 388 302,00	3 388 302,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 500,00	21 600,00	21 600,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	2 500,00	21 600,00	21 600,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		3 428 049,00	3 409 902,00	3 409 902,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	15 784,00	20 505,00	20 505,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	15 784,00	20 505,00	20 505,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		15 784,00	20 505,00	20 505,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 443 833,00	3 430 407,00	3 430 407,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	376 533,00
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 806 940,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
11	Opération d'équipement n° 11 (5)	877 276,00	575 026,00	575 026,00
13	Opération d'équipement n° 13 (5)	226 669,00	78 600,00	78 600,00
19	Opération d'équipement n° 19 (5)	47 310,00	13 040,00	13 040,00
21	Opération d'équipement n° 21 (5)	1 359 000,00	453 000,00	453 000,00
22	Opération d'équipement n° 22 (5)	30 000,00	0,00	0,00
23	Opération d'équipement n° 23 (5)	378 808,00	1 000,00	1 000,00
25	Opération d'équipement n° 25 (5)	379 249,00	299 200,00	299 200,00
26	Opération d'équipement n° 26 (5)	5 000,00	0,00	0,00
27	Opération d'équipement n° 27 (5)	115 519,00	96 000,00	96 000,00
28	Opération d'équipement n° 28 (5)	736,00	0,00	0,00
31	Opération d'équipement n° 31 (5)	53 600,00	50 000,00	50 000,00
33	Opération d'équipement n° 33 (5)	229 921,00	0,00	0,00
35	Opération d'équipement n° 35 (5)	55 000,00	0,00	0,00
36	Opération d'équipement n° 36 (5)	150 000,00	199 902,00	199 902,00
37	Opération d'équipement n° 37 (5)	68 000,00	108 250,00	108 250,00
38	Opération d'équipement n° 38 (5)	4 027,00	16 000,00	16 000,00
Total des dépenses d'équipement		3 980 115,00	1 890 018,00	1 890 018,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	240 330,00	229 569,00	229 569,00
1641	Emprunts en euros	238 830,00	228 069,00	228 069,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	1 500,00	1 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	12 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses financières		252 330,00	249 569,00	249 569,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 232 445,00	2 139 587,00	2 139 587,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	15 784,00	20 505,00	20 505,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	15 784,00	20 505,00	20 505,00
102291	Reprise sur FCTVA	15 784,00	20 505,00	20 505,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		15 784,00	20 505,00	20 505,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 248 229,00	2 160 092,00	2 160 092,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	1 556 308,00
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	521 438,00
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 237 838,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 421 316,00	469 250,00	469 250,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	553 808,00	145 623,00	145 623,00
1322	Subv. non transf. Régions	696 032,00	179 476,00	179 476,00
1323	Subv. non transf. Départements	121 250,00	41 151,00	41 151,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	50 226,00	103 000,00	103 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	244 308,00	329 441,00	329 441,00
1641	Emprunts en euros	244 308,00	329 441,00	329 441,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	51 953,00	0,00	0,00
21751	Réseaux de voirie (mise à dispo)	51 953,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 717 577,00	798 691,00	798 691,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 619 218,00	1 182 231,00	1 182 231,00
10222	FCTVA	662 818,00	284 982,00	284 982,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	956 400,00	897 249,00	897 249,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	1 500,00	1 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	56 000,00	41 000,00	41 000,00
Total des recettes financières		1 676 718,00	1 224 731,00	1 224 731,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 394 295,00	2 023 422,00	2 023 422,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 044 600,00	935 682,00	935 682,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	70 200,00	98 238,00	98 238,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	0,00	403,00	403,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	1 000,00	1 000,00
28051	Concessions et droits similaires	250,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	270,00	267,00	267,00
281318	Autres bâtiments publics	580,00	580,00	580,00
28132	Immeubles de rapport	180,00	19,00	19,00
28138	Autres constructions	8 150,00	6 437,00	6 437,00
28152	Installations de voirie	2 140,00	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	1 410,00	342,00	342,00
281571	Matériel roulant	8 800,00	12 220,00	12 220,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	1 200,00	342,00	342,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	8 550,00	10 864,00	10 864,00
281731	Bâtiments publics (m. à dispo)	1 390,00	1 869,00	1 869,00
281738	Autres constructions (m. à dispo)	200,00	194,00	194,00
28181	Installations générales, aménagt divers	3 070,00	3 060,00	3 060,00
28182	Matériel de transport	12 720,00	38 270,00	38 270,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 390,00	3 728,00	3 728,00
28184	Mobilier	9 900,00	10 681,00	10 681,00
28188	Autres immo. corporelles	8 000,00	7 962,00	7 962,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 114 800,00	1 033 920,00	1 033 920,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 114 800,00	1 033 920,00	1 033 920,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 509 095,00	3 057 342,00	3 057 342,00
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	1 180 496,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 237 838,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11 (1)
LIBELLE : VOIRIE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 471 154,27	a 44 974,00	575 026,00	b 575 026,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 471 154,27	44 974,00	575 026,00	575 026,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	17 915,28	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	11 144,64	0,00	0,00	0,00	0,00
21751	Réseaux de voirie (mise à dispo)	2 224 265,27	44 974,00	575 026,00	575 026,00	0,00
2182	Matériel de transport	217 829,08	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
21751	Réseaux de voirie (mise à dispo)	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-620 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 13 (1)
LIBELLE : REFECTION BATIMENTS COMMUNAUTAIRES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		226 791,97	a 31 400,00	78 600,00	b 78 600,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	226 791,97	31 400,00	78 600,00	78 600,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	8 349,43	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	6 250,88	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	2 136,78	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	3 617,73	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	24 452,92	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	29 157,53	0,00	0,00	0,00	0,00
21731	Bâtiments publics (mise à dispo)	62 497,89	31 400,00	28 600,00	28 600,00	0,00
21738	Autres constructions (mise à dispo)	74 602,58	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	3 032,76	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	8 693,47	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-110 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19 (1)
LIBELLE : PLANS D'EAU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 679,74	a 2 960,00	13 040,00	b 13 040,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 679,74	2 960,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 679,74	2 960,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	13 040,00	13 040,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	13 040,00	13 040,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-16 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21 (1)
LIBELLE : SALLE A GINDOU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		121 639,13	a 1 257 760,00	453 000,00	b 453 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	121 639,13	1 257 760,00	453 000,00	453 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	121 639,13	1 257 760,00	453 000,00	453 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 732 820,00	d 346 250,00
13	Subventions d'investissement	732 820,00	346 250,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	171 262,00	75 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	518 506,00	187 500,00
1323	Subv. non transf. Départements	43 052,00	18 750,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	65 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-631 690,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22 (1)
LIBELLE : MAISON CARREFOUR FRAYSSINET

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23 (1)
LIBELLE : ABBAYE NOUVELLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		381 488,03	a 91 540,00	1 000,00	b 1 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	371 869,15	91 540,00	1 000,00	1 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	371 869,15	91 540,00	1 000,00	1 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 618,88	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	9 618,88	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 121 934,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	121 934,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	70 823,00	-14 377,00
1322	Subv. non transf. Régions	19 440,00	-8 024,00
1323	Subv. non transf. Départements	31 671,00	22 401,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	29 394,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 25 (1)
LIBELLE : MSP SALVIAC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		33 099,25	a 20 800,00	299 200,00	b 299 200,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	33 099,25	20 800,00	299 200,00	299 200,00	0,00
2138	Autres constructions	33 099,25	20 800,00	299 200,00	299 200,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 85 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	85 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	85 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-235 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 26 (1)
LIBELLE : MAISON DE LA NATURE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		900,83	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	900,83	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	900,83	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 27 (1)
LIBELLE : ESPACE SOCIOCULTUREL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		796 978,52	a 3 000,00	96 000,00	b 96 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	796 978,52	3 000,00	96 000,00	96 000,00	0,00
2111	Terrains nus	46 278,97	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	730 116,63	3 000,00	96 000,00	96 000,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	577,98	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	8 392,54	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	11 612,40	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 38 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	38 000,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	38 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-61 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 28 (1)
LIBELLE : ANNEXE ABBAYE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		71 989,20	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	71 989,20	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	71 989,20	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 31 (1)
LIBELLE : AIDES ECO DONT FILIERE BOIS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		74 465,46	a 0,00	50 000,00	b 50 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	10 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	10 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	64 465,46	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	64 465,46	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-50 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 33 (1)
LIBELLE : GITE CAZALS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		207 322,22	a 1 200,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	207 322,22	1 200,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	195 580,64	1 200,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	11 741,58	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 18 833,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	18 833,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	10 128,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	8 705,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	17 633,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 35 (1)
LIBELLE : MULTIPLE DEGAGNAC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		40 000,00	a 13 600,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	40 000,00	13 600,00	0,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	40 000,00	13 600,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-13 600,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 36 (1)
LIBELLE : PISCINE SALVIAC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 83 574,00	199 902,00	b 199 902,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	83 574,00	199 902,00	199 902,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	83 574,00	199 902,00	199 902,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-283 476,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 37 (1)
LIBELLE : HANGARS TECHNIQUES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		12 500,00	a 5 500,00	108 250,00	b 108 250,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 500,00	5 500,00	108 250,00	108 250,00	0,00
2138	Autres constructions	12 500,00	5 500,00	108 250,00	108 250,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-113 750,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 38 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT NUMERIQUE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 026,73	a 0,00	16 000,00	b 16 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	4 026,73	0,00	16 000,00	16 000,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	4 026,73	0,00	16 000,00	16 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-16 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					2 556 531,93									
1641 Emprunts en euros (total)					2 556 531,93									
00415007/34681816176	C.R.CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOT		2012-12-31	28/02/2013	91 723,51	F	Sans	3,310	3,310		T	X PROGRESSIF	N	A-1
0225020361400303	CREDIT MUTUEL CAHORS		2014-11-24	05/12/2015	350 000,00	F		2,300	2,300		A	C	N	A-1
06038491462	C.R.CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOT		2012-12-31	31/03/2013	64 712,25	F		4,040	4,040		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
07034204	BANQUE POPULAIRE GOURDON		2012-12-31	21/01/2013	178 500,57	F		4,670	4,670		M	X MENSUEL	N	A-1
09297817536	C.R.CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOT		2012-12-31	30/06/2013	235 793,86	F	Sans	3,910	3,910		A	C	N	A-1
10278 02250 00020316602	CREDIT MUTUEL CAHORS		2012-12-31	31/03/2013	195 371,42	F		4,800	4,800		S	X A ECHEANCE	N	A-1
102780225000020361405	CREDIT MUTUEL CAHORS		2015-07-30	31/07/2015	175 000,00	F		1,400	1,400		A	C	N	A-1
1127848	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT		2012-12-31	01/01/2013	159 495,14	F	Sans	4,430	4,430		A	P	N	A-1
2004266	CAISSE D'EPARGNE MIDI PYRENEES		2012-12-31	15/01/2013	37 729,87	R		3,150	3,150		T	X PROGRESSIF	N	A-1
22883219362	C.R.CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOT		2012-12-31	31/01/2013	51 889,77	F		4,600	4,600		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
49515815357	C.R.CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOT		2012-12-31	10/01/2013	158 277,94	F	Sans	4,570	4,570		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
7161455	CAISSE D'EPARGNE MIDI PYRENEES		2014-07-05	05/07/2015	20 706,31	F		4,200	4,200		A	C	N	A-1
7597632	CAISSE D'EPARGNE MIDI PYRENEES		2012-12-31	05/03/2013	35 758,28	F		2,890	2,890		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
7727337	CAISSE D'EPARGNE MIDI PYRENEES		2012-12-31	05/01/2013	33 768,70	F		2,080	2,080		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
8006830	CAISSE D'EPARGNE MIDI PYRENEES		2012-12-31	10/11/2013	200 000,00	F	Sans	4,260	4,260		A	P	N	A-1
843418465598	C.R.CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOT		2012-12-31	31/01/2013	46 350,21	F		3,200	3,200		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1

CC CAZALS-SALVIAC - CC CAZALS-SALVIAC BUDGET PRINCIPAL - BP - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
98795896209	C.R.CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOT		2012-12-31	03/01/2013	73 474,10	F		4,550	4,550		A	C	N	A-1
MON279305EUR/001	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL		2012-12-31	01/06/2013	134 212,93	F		4,690	4,690		A	C	N	A-1
MON279306EUR/01	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL		2012-12-31	01/05/2013	313 767,07	F	Sans	4,650	4,650		A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					17 958,21									
1681 Autres emprunts (total)					17 958,21									
CAF DU LOT	CAF DU LOT		2012-12-31	13/10/2013	17 958,21	F		0,000	0,000		A	C	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

CC CAZALS-SALVIAC - CC CAZALS-SALVIAC BUDGET PRINCIPAL - BP - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 574 490,14									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 741 711,09					228 068,85	64 417,05	0,00	28 456,32
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 741 711,09					228 068,85	64 417,05	0,00	28 456,32
00415007/34681816176	N	0,00	A-1	41 913,12	2,00	F	Sans	3,310	13 513,11	1 220,73	0,00	86,17
0225020361400303	N	0,00	A-1	286 218,07	8,00	F		2,300	32 995,37	6 583,02	0,00	5 824,12
06038491462	N	0,00	A-1	21 300,70	1,00	F		4,040	11 988,09	680,47	0,00	0,00
07034204	N	0,00	A-1	95 481,86	3,00	F		4,670	23 288,00	3 964,72	0,00	93,65
09297817536	N	0,00	A-1	208 184,67	18,00	F	Sans	3,910	7 589,93	8 140,02	0,00	3 943,41
10278 02250 00020316602	N	0,00	A-1	154 111,47	10,00	F		4,800	11 597,32	7 259,84	0,00	1 710,17
102780225000020361405	N	0,00	A-1	158 574,41	8,00	F		1,400	16 655,55	2 220,04	0,00	827,86
1127848	N	0,00	A-1	115 237,91	7,00	F	Sans	4,430	12 316,22	5 105,04	0,00	4 559,43
2004266	N	0,00	A-1	0,00	0,00	R		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
22883219362	N	0,00	A-1	24 283,98	2,00	F		4,600	7 727,36	985,04	0,00	126,93
49515815357	N	0,00	A-1	103 432,15	5,00	F	Sans	4,570	15 341,22	4 466,42	0,00	905,80
7161455	N	0,00	A-1	16 150,09	5,00	F		4,200	2 422,62	678,30	0,00	281,87
7597632	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		2,890	0,00	0,00	0,00	0,00
7727337	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		2,080	0,00	0,00	0,00	0,00
8006830	N	0,00	A-1	166 387,25	10,00	F	Sans	4,260	12 172,12	7 088,10	0,00	930,69
843418465598	N	0,00	A-1	9 870,20	0,00	F		3,200	9 870,16	198,20	0,00	0,00
98795896209	N	0,00	A-1	34 306,31	2,00	F		4,550	10 930,54	1 560,94	0,00	1 057,68
MON279305EUR/001	N	0,00	A-1	62 821,57	2,00	F		4,690	19 988,43	2 946,33	0,00	1 171,84
MON279306EUR/01	N	0,00	A-1	243 437,33	9,00	F	Sans	4,650	19 672,81	11 319,84	0,00	6 936,70
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CC CAZALS-SALVIAC - CC CAZALS-SALVIAC BUDGET PRINCIPAL - BP - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
CAF DU LOT	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 741 711,09					228 068,85	64 417,05	0,00	28 456,32

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	20	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 741 711,09	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES*(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)*

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00
Dettes pour locations - acquisitions	0,00	0,00	0,00
Dettes pour locations - ventes	0,00	0,00	0,00
Dettes pour souscription au capital d'une SEM	0,00	0,00	0,00
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	0,00	0,00	0,00
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 700.00 €	26/06/2013

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	26/06/2013
L	Voitures	5	26/06/2013
L	Camions et véhicules industriels	7	26/06/2013
L	Mobilier	15	26/06/2013
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	26/06/2013
L	Matériel informatique	2	26/06/2013
L	Matériels classiques	6	26/06/2013
L	Installations et appareils de chauffage	15	26/06/2013
L	Equipements de garages et ateliers	10	26/06/2013
L	Installations de voirie	25	26/06/2013
L	Plantations	15	26/06/2013
L	Autres agencements et aménagements de terrains	20	26/06/2013
L	Bâtiments légers, abris	10	26/06/2013
L	Agencement et aménagement de bâtiment, installation élec. et	15	26/06/2013
L	Appareils de levage - ascenseurs	20	26/06/2013
L	Equipements des cuisines	10	26/06/2013
L	Equipements sportifs	10	26/06/2013

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		268 574,00	I 268 574,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		228 069,00	228 069,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	228 069,00	228 069,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		40 505,00	40 505,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
102291	<i>Reprise sur FCTVA</i>	20 505,00	20 505,00
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00	20 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	268 574,00	1 556 308,00	521 438,00	2 346 320,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 359 902,00	III 1 359 902,00
Ressources propres externes de l'année (a)		284 982,00	284 982,00
10222	FCTVA	284 982,00	284 982,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 074 920,00	1 074 920,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28041582	<i>GFP : Bâtiments, installations</i>	403,00	403,00
280422	<i>Privé : Bâtiments, installations</i>	1 000,00	1 000,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	0,00	0,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	267,00	267,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	580,00	580,00
28132	<i>Immeubles de rapport</i>	19,00	19,00
28138	<i>Autres constructions</i>	6 437,00	6 437,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	0,00	0,00
281568	<i>Autres matériels, outillages incendie</i>	342,00	342,00
281571	<i>Matériel roulant</i>	12 220,00	12 220,00
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	342,00	342,00
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	10 864,00	10 864,00
281731	<i>Bâtiments publics (m. à dispo)</i>	1 869,00	1 869,00
281738	<i>Autres constructions (m. à dispo)</i>	194,00	194,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	3 060,00	3 060,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	38 270,00	38 270,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	3 728,00	3 728,00
28184	<i>Mobilier</i>	10 681,00	10 681,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	7 962,00	7 962,00
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	41 000,00	41 000,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	935 682,00	935 682,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
------------------------------	---	--------------------------------	-----------------------	----------

Total ressources propres disponibles	1 359 902,00	1 180 496,00	0,00	897 249,00	3 437 647,00
---	---------------------	---------------------	-------------	-------------------	---------------------

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 346 320,00
Ressources propres disponibles	IV	3 437 647,00
Solde	V = IV – II (6)	1 091 327,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					112 436,97	97 974,47										2 021,65	6 917,42	
EHPAD ARC EN CIEL	2014	C	GARANTIE D'EMPRUNT EHPAD ARCECIEL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	19 908,22	15 202,76	4,00	T	F		2,390	F		2,390	A-1	200,67	1 961,36	
EHPAD ARC-EN-CIEL	2014	C	GARANTIE D'EMPRUNT EHPAD ARCECIEL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	92 528,75	82 771,71	16,00	A	F		2,200	F		2,200	A-1	1 820,98	4 956,06	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					112 436,97	97 974,47										2 021,65	6 917,42	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	8 939,07
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	292 485,90
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	301 424,97
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
2041412	PISCINE SALVIAC	PISCINE SALVIAC	COMMUNE DE SALVIAC	Commune	283 476,00
2041582	SCHEMA NUMERIQUE	SCHEMA NUMERIQUE	LE DEPARTEMENT	Département	16 000,00
20422	AIDES ECO	AIDES ECO	AIDES ECO ENTREPRISES	Entreprise	50 000,00
FONCTIONNEMENT					
65541	SCHEMA NUMERIQUE	COTISATION	LOT NUMERIQUE	Etablissement de droit public	9 000,00
65541	SYNDICAT CEOU	COTISATION	SYNDICAT BERGES DU CEOU	Etablissement de droit public	16 000,00
6557	SCOT	COTISATION	PAYS BOURIAN SCOT	Etablissement de droit public	23 000,00
6558	PETR GRAND QUERCY	ADHESION	PETR GRAND QUERCY	Etablissement de droit public	17 900,00
657363	MULTIPLE FRAYSSINET	MULTIPLE FRAYSSINET	COMMUNAUTE DE COMMUNES	Etablissement de droit public	1 500,00
6574	FONCTIONNEMENT OT	TOURISME	OFFICE DE TOURISME FONCTIONNEM	Association	49 000,00
6574	FONCTION.BAMBIN'ADO	CRECHE+ALSH+RAM	BAMBIN'ADO	Association	130 000,00
6574	COOP SCOLAIRES	75 % SORTIES+FIN ANN	COOP SCOLAIRES TRANSPORTS	Association	6 000,00
6574	ECM	ENFANCE	ENTENTE CAZALS-MONTCLERA FOOT	Association	2 000,00
6574	TENNIS CLUB SALVIAC	ENFANCE	TENNIS CLUB SALVIAC	Association	1 100,00
6574	MUSIQUE CLASSIQUE	CULTURE	ANIMATION ET CULTURE	Association	3 000,00
6574	ARTS PLASTIQUES	CULTURE	ATELIERS DES ARQUES	Association	5 000,00
6574	THEATRE	CULTURE	CHERCHEURS D'ETOILES	Association	2 600,00
6574	CINEMA GINDOU	CULTURE	CINEMA GINDOU	Association	11 000,00
6574	THEATRE	CULTURE	CIE ACETES	Association	7 000,00
6574	BIBLIOTHEQUE	CULTURE	CULTURE ET PATRIMOINE DE FRAYS	Association	800,00
6574	DANSE CONTEMPORAINE	CULTURE	FAITS ET GESTES	Association	8 000,00
6574	RESIDENCE FOYER	CULTURE	F&G RDCE FOYER MARMINIAC	Association	5 000,00
6574	BIBLIOTH CAZALS	CULTURE	LECTURE AU CANTOU	Association	800,00
6574	FESTIVAL MUSIQUE	CULTURE	MUSIQUE EN BOURIANE	Association	3 600,00
6574	ECOLE MUSIQUE	CULTURE	MUSIQUE AU COINDE LA RUE	Association	14 000,00
6574	ARTS PLASTIQUES	CULTURE	UN TRAIN PEUT EN CACHER UN AUT	Association	1 000,00
6574	JARDINIERS BOURIAN	ACTION SOCIALE	LES JARDINIERS BOURIANS	Association	11 500,00
6574	LA MAROTTE	FESTI'CITOYEN	LA MAROTTE	Association	800,00
6574	FONCT.CRECHE GOURDON	ENFANCE	CRECHE GOURDON	Association	2 000,00
6574	BIBLIOTHEQUE	CULTURE	PAR MOTS ET PAR LIVRES	Association	2 000,00
6574	PERSONNEL OT	TOURISME	OFFICE DE TOURISME PERSONNEL	Association	31 000,00
6574	CONCOURS HYPPIQUE	ENFANCE	CAVALIERS BOIS BEAULIEU	Association	500,00
6574	MUSIQUE ET CHANT	CULTURE	LES BARJACAIRES	Association	1 000,00
6574	CHORALE	CULTURE	JEUNESSES MUSICALES EN PAYS BO	Association	2 500,00
6574	ROLLER	ENFANCE/SPORT	ROLLER SALVIAC	Association	500,00
6574	CINEMA EDUC IMAGE	CULTURE	CINEMA GINDOU EDUCATION IMAGE	Association	2 500,00
6574	COMMUNICATION	ACTION SOCIALE	IDETORIAL	Association	1 500,00
6574	MUTUELLES COUPS DUR	MUTUELLE COUPS DUR	MUTUELLE COUPS DURS CAZALS	Association	500,00
6574	MUTUELLES COUPS DUR	MUTUELLES COUPS DUR	MUTUELLES COUPS DUR SALVIAC	Association	500,00
6574	ADIL	HABITAT	ADIL	Association	1 030,00
6574	A affecter	TOURISME	L ART ET LA BANNIERE	Association	1 000,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	ARTS PLASTIQUES	CULTURE	GOUJOUN'ART	Association	800,00
6574	THEATRE 10 ANS	THEATRE	CIE ACETES	Association	1 000,00
6574	AIDE SOCIALE	ACTION SOCIALE	AIL MIDI PYRENEES	Association	2 000,00
6574	AIDE A LA PERSONNE	ACTION SOCIALE	BOURIANE SANTE	Association	500,00
6574	ESTIVALE OCCITANE	CULTURE	AMTPQ	Association	1 500,00
6574	CHAPITEAUX COMITES	CHAPITEAUX COMITES	CHAPITEAUX COMITES	Association	3 100,00
67441	BUDGET ZONE ARTISANA	SUBV ZONE ARTISANALE	COMMUNAUTE DE COMMUNES	Etablissement de droit public	17 669,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,91	6,91	4,91	1,00	5,91
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1,00	0,91	1,91	1,91	0,00	1,91
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
CHARGEE DE MISSION ENFANCE ENVIRONNEMENT	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		7,00	2,75	9,75	8,57	0,18	8,75
ADJOINT TECHNIQUE	C	0,00	0,75	0,75	0,75	0,00	0,75
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1,00	1,82	2,82	2,82	0,00	2,82
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT TECHNIQUE STAGIAIRE	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
ASSISTANCE TECHNIQUE	B	0,00	0,18	0,18	0,00	0,18	0,18
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EDUCATEUR DES APS PRINCIPAL 1°CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ASSISTANT DES BIBLIOTHEQUES	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	2,45	4,45	3,45	1,00	4,45
ADJOINT D'ANIMATION	C	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT D'ANIMATION STAGIAIRE	C	0,00	1,65	1,65	1,65	0,00	1,65
CHARGEE DE MISSION TIC	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00

CC CAZALS-SALVIAC - CC CAZALS-SALVIAC BUDGET PRINCIPAL - BP - 2017

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		17,00	6,11	23,11	18,93	2,18	21,11

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ASSISTANCE TECHNIQUE	B	TECH	426	0,00	3-3-4°	CDD
CHARGEES DE MISSION ENFANCE ENVIRONNEMENT	B	ADM	449	0,00	3-3-1°	CDI
CHARGEES DE MISSION TIC	C	ANIM	325	0,00	3-3-1°	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				38 063,00		
ADJOINT D'ANIMATION (BESOIN SAISONNIER)	C	ANIM	325	0,00	3-b	CDD
ADJOINT TECHNIQUE (BESOIN SAISONNIER)	C	TECH	325	0,00	3-b	CDD
CAE EMPLOI-AIDE	C	TECH		17 763,00	A EMPLOIS AIDES CAE	CDD
CAE EMPLOI-AIDE	C	TECH		10 150,00	A EMPLOIS AIDES CAE	CDD
CAE EMPLOI-AIDE	C	ANIM		10 150,00	A EMPLOIS AIDES CAE	CDD
TOTAL GENERAL				38 063,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
SYMICTOM DU PAYS DE GOURDON		TEOM	556 389,00
SYNDICAT M PAYS BOURIAN SCOT		COTISATION	23 000,00
SYNDICAT DU CEOU ET DE LA GERM		COTISATION	16 000,00
PETR GRAND QUERCY	20/11/2014	COTISATION	17 900,00
LOT NUMERIQUE	17/12/2015	COTISATION	24 245,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	11,51	1,50	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	10,43	1,50	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	86,82	1,50	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	18,60	1,50	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 29

Nombre de suffrages exprimés : 30

VOTES :

Pour : 29

Contre : 1

Abstentions : 0

Date de convocation : 23/03/2017

Présenté par président (1),

A SALVIAC, le 30/03/2017

président ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A SALVIAC, le 30/03/2017

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le 31/03/2017

A SALVIAC, le 31/03/2017

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B5
Chap / art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
11	Opération d'équipement n° 11 (5)	877 276,00	575 026,00	575 026,00
13	Opération d'équipement n° 13 (5)	226 669,00	78 600,00	78 600,00
19	Opération d'équipement n° 19 (5)	47 310,00	13 040,00	13 040,00
21	Opération d'équipement n° 21 (5)	1 359 000,00	453 000,00	453 000,00
22	Opération d'équipement n° 22 (5)	30 000,00	0,00	0,00
23	Opération d'équipement n° 23 (5)	378 808,00	1 000,00	1 000,00
25	Opération d'équipement n° 25 (5)	379 249,00	299 200,00	299 200,00
26	Opération d'équipement n° 26 (5)	5 000,00	0,00	0,00
27	Opération d'équipement n° 27 (5)	115 519,00	96 000,00	96 000,00
28	Opération d'équipement n° 28 (5)	736,00	0,00	0,00
31	Opération d'équipement n° 31 (5)	53 600,00	50 000,00	50 000,00
33	Opération d'équipement n° 33 (5)	229 921,00	0,00	0,00
35	Opération d'équipement n° 35 (5)	55 000,00	0,00	0,00
36	Opération d'équipement n° 36 (5)	150 000,00	199 902,00	199 902,00
37	Opération d'équipement n° 37 (5)	68 000,00	108 250,00	108 250,00
38	Opération d'équipement n° 38 (5)	4 027,00	16 000,00	16 000,00
Total des dépenses d'équipement		3 980 115,00	1 890 018,00	1 890 018,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	240 330,00	229 569,00	229 569,00
1641	Emprunts en euros	238 830,00	228 069,00	228 069,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	1 500,00	1 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	12 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses financières		252 330,00	249 569,00	249 569,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 232 445,00	2 139 587,00	2 139 587,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	15 784,00	20 505,00	20 505,00
	Reprises sur autofinancement antérieur			
102291	Reprise sur FCTVA	15 784,00	20 505,00	20 505,00
	Charges transférées (9)			
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		15 784,00	20 505,00	20 505,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 248 229,00	2 160 092,00	2 160 092,00

+

RESTES A REALISER N-1	1 556 308,00
-----------------------	--------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	521 438,00
---	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 237 838,00
---	---------------------

POUR INFORMATION – TOTAL DES REPRISES (001 et restes à réaliser)	0,00
--	------